



A nos invités
A tous les conseillers communaux responsables des
Sapeurs-pompiers du district de la Sarine
A tous les Commandants SP de la Sarine
A toutes les entreprises membres de la Fédération
A tous les Instructeurs de la Sarine
A tous les Off du CR Sarine

Fribourg le 11 janvier 2008

84^{ème} assemblée ordinaire de la Fédération

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre assemblée annuelle ordinaire

Le vendredi 15 février 2008 à 19 h 30

Lieu : Grande salle communale de Farvagny
(sous l'administration communale)

Organisation : CSP de Farvagny

Merci de suivre les indications du groupe de police pour les places de parc.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous présentons nos cordiales salutations ainsi que nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président

Philippe ESSEIVA



Procès-verbal de la 84^{ème} assemblée générale du 15 février 2008 à Farvagny

1. Salutations du Président

Le Président ouvre la 84^{ème} assemblée à 19 h 30 et remercie tous les membres présents ainsi que les invités. Il leur souhaite la bienvenue dans cette belle commune de Farvagny qui est la sienne.

- Appel des membres

Monsieur le Directeur
Monsieur l'Inspecteur
Monsieur le Remplaçant du Cdt du CR Sarine
Monsieur le Président de la Commission d'instruction
Monsieur le Président cantonal
Mesdames et messieurs les Syndics et conseillers communaux
Messieurs les commandants
Mesdames Messieurs les représentants de la presse
Chers amis,

Notre assemblée a été convoquée par courrier à toutes les communes et à tous les commandants de la Sarine, à toutes les entreprises membres et à leurs responsables de sécurité, tous les courriers ont été envoyés par notre préfecture, tous les instructeurs ont reçu une invitation par courrier électronique.

Avez-vous une remarque à faire sur le mode de convocation ou sur le tractanda de notre 84^{ème} assemblée ?

Si ce n'est pas le cas, j'ai le plaisir d'ouvrir notre 84^{ème}. Je passe directement la parole à M. Bernard Eltschinger, syndic de Farvagny. Le syndic nous gratifie d'une jolie présentation de sa commune et remercie l'assemblée d'avoir choisi ce charmant village pour siéger.

- Nomination des scrutateurs

Ceux-ci sont nommés en fonction de la disposition des tables.

- PV de la 83^{ème} assemblée

Le PV ne sera pas lu, il est disponible sur Internet. www.pompiers-sarine.ch ou directement sous <http://www.pompiers-sarine.ch/PDF/pv82assembleefribourg.pdf>

Aucune remarque n'étant faites, le PV est accepté à l'unanimité par l'Assemblée. Le Président profite de l'occasion pour remercier le Secrétaire qui a repris cette fonction presque au pied levé en 2007.

2. Rapport du Président sur l'année 2007.

3. Allocution du Préfet de la Sarine M. Nicolas Deiss.

M. le Préfet intervient sous ce point car il doit s'absenter pour une urgence. Il informe



l'Assemblée que c'est la dernière fois qu'il intervient comme Préfet. Il convie tous les Cmdts et les EM à garantir le niveau d'instruction et la pérennité des effectifs. Il remercie notre Président Philippe Esseiva pour sa Fidélité, sa Disponibilité et son Charisme connu de tous ainsi que sa mise à disposition de manière continue de ses Compétences. Le Préfet relève aussi ces qualités de Cmdt. Il remercie aussi tous les Cmdts anciens ou nouveaux pour l'excellent travail et la très bonne collaboration entre le Préfet et les pompiers.

Honorariat :

Chaque année, des commandants remettent leurs casquettes et des nouveaux reprennent le flambeau, nous aurons le plaisir avec Monsieur le préfet Nicolas Deiss de procéder à leur assermentation.

Je prierai donc les personnes citées de bien vouloir s'approcher.

Au 31 décembre 2007, les corps de sapeurs-pompiers suivants ont changé de commandants,

- Corminboeuf, le Cap Christophe Schneider succède au Cap Pascal Zwahlen
- Matran, le Cap Christophe Pierret succède au Cap Philippe Corpataux

Je félicite les nouveaux commandants, et les assure du soutien inconditionnel de la commission d'instruction.

Je remercie les anciens commandants pour leur disponibilité et leur dévouement consacrés à la population, au personnel de leurs corps respectif durant de nombreuses années.

Je vous propose de bien vouloir accueillir et remercier ces personnes par un bel applaudissement.

Merci de votre attention.

4. Rapport du Président de la Commission d'Instruction

Rapport d'activité 2007

Madame, Messieurs les invités, chers camarades instructeurs et sapeurs-pompiers. C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2007 de la commission d'instruction du district de la Sarine.

Instruction :

La formation de sapeurs, cadres et spécialistes du district de la Sarine durant l'année 2007 a nécessité l'organisation de 4 cours de district et 6 cours cantonaux.

Nous avons formé l'an passé 318 participants pour le district dans les différents cours, dont, 94 nouveaux sapeurs, 60 Cdts et remplaçants, 52 nouveaux porteurs d'appareils respiratoires, 25 chefs de groupes, 18 officiers, 3 préposés à la protection respiratoire, 9 nouveaux Cdts, 9 chefs de groupes de la protection respiratoire, 34 nouveaux machinistes et 14 police route.



4 inspections ont également eu lieu dans notre district avec de belles satisfactions.

Quant aux divers rapports, il en ressort dans la plupart des cas, que le travail de détail sur la formation de base est nécessaire et a porté ses fruits.

J'ai suivi et visité, la plupart de ces cours, j'ai constaté que les participantes et participants font preuve d'une excellente motivation.

La saison des cours a débuté par celui des instructeurs à Estavayer-le-Lac, très vite suivi du cours de répétition des Cdts et remplaçants qui avait, quant à lui lieu à Granges-Paccot.

Le cours pour nouveaux sapeurs à Villars-sur-Glâne, a du être dédoublé au dernier moment suite à un très fort afflux de participants, plus de 40% en l'espace de deux à trois semaines.

Le cours pour nouveaux chefs de groupes à Farvagny, parfait comme d'habitude serions nous tenté de dire, mais ceci ne doit pas occulter l'immense travail effectué par le personnel local.

Le cours B pour instructeurs allait nous permettre de peaufiner le cours de répétition des CDTS et remplaçants 2008.

Je ne m'attarderai pas sur les cours cantonaux, ceux-ci feront l'objet du rapport du président de la commission technique cantonale lors de l'assemblée de la Fédération Fribourgeoise le 14 mars 2008 à Porsel.

La commission d'instruction du district et ses 5 membres se sont réunis à 4 reprises pour l'année 2007.

Les buts étaient :

- mise à jour de la liste des Cdts et Cdts rempl. du district selon les informations reçues.
- un plan de rotation des différents contrôles des corps.
- établir une liste de proposition pour les cours cantonaux à venir.
- Elaboration d'un calendrier pour la planification des dates de cours du District.

La commission d'instruction a aussi organisé :

- Le cours de répétition des commandants et commandants remplaçants à Granges-Paccot
- l'organisation de deux cours pour nouveaux incorporés à Villars-sur-Glâne
- Le cours pour nouveaux chefs de groupes à Farvagny
- Le cours pour nouveaux machinistes à Estavayer-le-Lac
- 4 inspections

Tous ces buts ont été atteints.

Afin de pouvoir transmettre la matière de façon optimale, chaque année, plusieurs instructeurs de notre district continuent leur formation en participant à divers cours fédéraux organisés par l'ESISP et la FSSP.

Les instructeurs suivants ont suivi les différents cours :

Cours tactique I

**Chef de classe :**

- Cap Nicolas Corpataux, Villars-sur-Glâne

Participants :

- Cap Jean-Marc Noser, Bonnefontaine

Cours conduite événements majeurs

Participants :

- Cap Frédéric Angéloz, Fribourg

Cours pour futurs observateurs

Participants :

- Cap Dominique Chenaux, Fribourg

Je remercie et félicite tous ces instructeurs, de même que ceux qui assurent la formation au niveau fédéral en tant que membre d'EM ou de chef de classe.

Tout cela représente beaucoup de temps et de disponibilité. Je réitère à mes camarades instructeurs mes plus chaleureux remerciements.

Commission d'instruction 2007 :

Le collège des instructeurs s'est réuni en assemblée plénière au début décembre 2007 à Farvagny pour fixer le planning 2008.

Nous devons également prendre congé du Cap Francis Jaquier pour la fin 2007. Francis sera officiellement remercié lors de l'assemblée générale de la fédération cantonale.

Informations pour 2008

- Inspections : suite aux nouvelles collaborations et fusions, un nouveau tableau va être établi, ainsi que leurs fréquences pour une meilleure planification avec les inspections protection respiratoire.
- Dès cette année les corps concernés reçoivent fin octobre deux dates à choix pour permettre une planification idéale lors de l'établissement du programme annuel du corps concerné.

Directives cantonale sur la protection respiratoire

Comme vous le savez, les directives pour le service de la protection respiratoire du canton sont d'ores et déjà disponibles sur le site Internet de L'ECAB. Celles-ci feront l'objet d'un courrier qui vous sera directement adressé.

La commission d'instruction vous propose un cours de perfectionnement pour responsables PR courant mai, où toutes ces directives seront travaillées en détails pour que l'information soit uniforme au niveau du district. Pour informations et inscriptions un courrier parviendra à tous les commandants concernés.

Remerciements



En conclusion, j'adresse mes remerciements à mes camarades instructeurs pour la confiance qu'ils m'ont témoigné lors de l'élection d'un membre à la nouvelle commission d'instruction cantonale, à M. le Préfet et ses secrétaires, à M Pierre Ecoffey directeur de l'ECAB, au Lt Col Guy Wicki inspecteur cantonal et à ses collaborateurs, tout particulièrement M. René Morel.

Aux différentes autorités communales, à vous commandants, officiers et sapeurs.

Mes remerciements s'adressent également au Cap Philippe Esseiva personnage incontournable de notre fédération, sans qui notre district n'aurait pas eu le rôle de moteur dans le projet FRIFIRE cher à notre président.

Au comité de la Fédération des sapeurs-pompiers cantonale, aux membres de la commission d'instruction du district, sans oublier toutes les communes et les entreprises qui mettent volontiers leurs infrastructures et leurs moyens à disposition pour l'organisation des différents cours.

Au terme de ce rapport, il me reste à vous remercier de votre attention et vous souhaiter à tous une excellente soirée.

Le Président de la CTDS

Cap Rocco Dolce

Allocution de M. Pierre Ecoffey, directeur de l'ECAB:

Après les salutations d'usage, M. Ecoffey nous tient les propos suivants :

Je vous remercie d'associer le Directeur de l'ECAB et l'Inspecteur cantonal des sapeurs à la 84^{ème} assemblée générale de votre Fédération.

Quel est le point commun entre les infirmières, les sapeurs-pompiers, les pharmaciens, les pilotes et les médecins ? Ce sont les « CHOUCHOUS » des Suisses.

Ces cinq corps de métier se partagent le podium des personnes qui inspirent la plus grande confiance aux citoyens suisse. Les pompiers et les infirmières sont sur la plus haute marche avec **94 %** d'avis favorables. Mais il y a mieux encore. Ce brillant résultat n'est pas propre à la Suisse : dans les 15 pays européens où le sondage a été réalisé, les pompiers ont décrochés 12 fois le 1^{er} rang !

Pourquoi une telle cote d'amour pour les pompiers ?

J'y vois deux raisons principales :

Le sapeur-pompier volontaire reste, avec le sauveteur en montagne et en mer, l'un des seuls qui intervienne physiquement, parfois au péril de sa vie, pour sauver des personnes en danger. Il le fait avec un lourd équipement, dans un environnement dangereux souvent sans visibilité. Le sapeur-pompier volontaire doit intervenir aussi dans des situations dramatiques, pour désincarcérer des personnes blessées ou décédées lors d'accidents ou d'incendies.



La deuxième raison est que l'immense majorité de ces sapeurs-pompiers est constituée de volontaires, c'est-à-dire de non professionnels, au bénéfice d'un solde souvent symbolique en guise de salaire.

Cette double spécificité d'intervenant-sauveteur amateur, qui doit sacrifier son temps libre, ses loisirs, sa vie de famille, pour être toujours prêt à intervenir fait l'admiration des Suisses et des Européens et ce n'est que justice. Ils méritent bien cette forme de reconnaissance et de soutien. Merci, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers des corps communaux et d'entreprises du district de la Sarine et du centre de renfort de Fribourg de veiller sur les 92'369 sarinoises et sarinois, sur leur environnement, sur leurs biens, en particulier leurs 25'358 bâtiments d'une valeur de 22 milliards de francs.

Posons-nous la question suivante :

Que ferions-nous s'il n'y avait pas ou plus de sapeurs-pompiers ?

569 bâtiments ont subi un incendie en 2007 dans notre canton, parfois avec des sauvetages de personnes au 7^{ème} étage d'une tour. 3'547 bâtiments ont été inondés : des personnes ont été sauvées in extremis. Que ce serait-il passé si le 118 avait répondu : « il n'y a plus de sapeurs-pompiers, débrouillez-vous ! ».

Chacun devrait se poser cette question : les citoyens, les responsables politiques du canton, du district et des communes. Pour faire face aux difficultés de recrutement, pour limiter les coûts aux communes, pour maintenir et même si possible augmenter encore l'efficacité de notre défense incendie, le grand projet « Frifire » a été mis sur pied et progresse normalement. Votre Président fait partie et est très actif au sein du Comité de pilotage présidé par M. Renz. Notre Inspecteur cantonal vous parlera plus en détail de ce projet. Sachez cependant que les premiers résultats ont été atteints : au niveau cantonal, la formation des cadres et spécialistes a reçu un cadre plus professionnel : l'ensemble des cours cantonaux sera à l'avenir organisé par l'ICSP en étroite collaboration avec la Commission cantonale de l'instruction, les 7 Commissions d'instruction de district et notre valeureux corps d'instructeurs.

La régionalisation par le regroupement des corps, premier objectif de Frifire, est en bonne voie de réalisation, ce qui permettra de réduire non seulement le nombre de corps mais aussi de sapeurs-pompiers et par la même occasion les coûts. Voilà 2 semaines, nous scellions la fusion de 5 corps qui constituent maintenant le CSP intercommunal de Sarine Nord. Félicitations à leurs autorités et aux responsables de ces corps pour leur esprit d'ouverture.

Ces réductions d'effectifs générées par Frifire doivent permettre de mieux choisir des cadres et des sapeurs motivés, disponibles, travaillant dans le secteur d'intervention du corps intercommunale.

Je voudrais ici rassurer les communes sur deux points :

1. Frifire n'a pas l'intention d'obliger, contre son gré, une commune à regrouper son corps à un autre.
2. Frifire doit provoquer des économies financières et non des surcoûts, du moins à moyen et long terme.

De plus, dans le cadre de Frifire, l'ECAB apportera une aide supplémentaire dans le domaine de la protection respiratoire, aussi bien pour la formation que pour les équipements. Faisons maintenant une rapide rétrospective de l'année 2007, l'une des trois plus mauvaises



enregistrées par l'ECAB depuis 25 ans.

569 incendies ont été indemnisés par l'ECAB pour un montant de 16 millions de francs. 3547 sinistres dus aux éléments naturels ont été indemnisés pour un total de 17 millions de francs. Ce total d'indemnités de 33 millions de francs constitue un record si l'on excepte l'année 1999 et sa tempête Lothar. Les principaux événements naturels ont été le violent orage à l'aube du 21 juin et les inondations catastrophiques du début août.

Voyons de plus près les sinistres de votre district :

Indemnités 2007 de l'ECAB dans le district de la Sarine :

134 incendies pour un montant total de fr. 3'800'000.— soit 0,17 pour mille du capital assuré (17 centimes par fr. 1'000 assurés).

Il est incontestable que 'on assiste aussi dans notre canton à une recrudescence en nombre et en intensité des catastrophes naturelles. Des mesures de prévention préconisées par l'ECAB doivent absolument être prises par les propriétaires immobiliers et les architectes, pour éviter, à l'avenir, que chaque orage, chaque tempête ou chute de grêle ne signifie des millions d'indemnités versées par les assurances. Il en va de la solidarité mutualiste, du maintien des primes avantageuses et des possibilités futures de verser des subventions. Les communes aussi, de même que les commissions locales du feu ont un rôle déterminant à jouer pour la prévention du feu et des éléments naturels. Dans ce dernier domaine des éléments naturels, il s'agit de veiller au bon emplacement des zones à bâtir, des zones industrielles ou artisanales, hors de tous les dangers naturels, en particulier des inondations. Il s'agit de contrôler l'écoulement des eaux de surfaces sur les routes et les prés en amont de ces futures zones ou constructions. Il s'agit aussi de contrôler et d'entretenir les lits des ruisseaux, il s'agit de préparer des sacs de sable ou d'autres barrages à proximité de zones de débordement connues ou supposées. Je rappelle à ce sujet que l'ECAB a acquis deux machines à remplir les sacs qui peuvent être mises gratuitement à la disposition des communes. Ces machines sont stationnées auprès du Bataillon des sapeurs-pompiers de Fribourg.

Il s'agit aussi pour les communes d'exiger le certificat de conformité en fin de construction, de contrôler les bâtiments terminés, de contrôler que toutes les exigences des Services cantonaux, en particulier de CCDN et de l'Inspection cantonale du feu ont été satisfaites et de délivrer le permis d'habiter ou d'exploiter.

J'en arrive à la partie la plus agréable : Remercier. Remercier toutes celles et ceux qui agissent pour la sécurité contre le feu et les éléments naturels : En premier bien sûr les commandants, cadres et sapeurs des corps communaux et d'entreprises, le CR de Fribourg, les instructeurs, les autorités communales, les commissions locales du feu, la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, sa Commission Technique Cantonale, la Fédération de la Sarine, sa Commission Technique, la Préfecture, la Police cantonale, etc....

Je les encourage à redoubler d'efforts et d'engagement pour toujours rester ces « Chouchous » qu'on aime tant et à qui ont fait tellement confiance.

Un merci particulier à votre Président sortant, le cap Philippe Esseiva qui s'est engagé sans compter dans le cadre du projet Frifire, pour regrouper, voire fusionner bon nombre de corps sarinois. Comme je l'ai déjà dit, il a collaboré et collaborera encore à l'avenir au projet Frifire.

De plus, comme il en a l'habitude, il s'est lancé corps et âme dans le projet du centenaire de votre fédération, en 2010. Merci cher Philippe pour tout ce que tu as fait, tout ce que tu fais et



tout ce que tu feras encore pour la défense incendie dans ce district et dans notre canton.

Sachez enfin que malgré cette très mauvaise année 2007, l'ECAB n'augmentera pas ses primes en 2008 et continuera à vous soutenir financièrement, techniquement et de toute autre manière durant l'année qui vient de commencer et que je vous souhaite sûre, heureuse et pleine de santé.

Merci de votre attention.

5. Rapport du Caissier de la Fédération

Notre Caissier présente de manière très détaillée les comptes à l'Assemblée. Ceux-ci bouclent avec un bénéfice de 1'457 francs 65. La fortune de notre Fédération s'élève, au 31 décembre 2007 à 10'138 francs 65.

- Rapport des vérificateurs :

Les CSP de Hauterive et de Rossens délivrent leur rapport et demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils leurs ont été présentés.

- Votation relative :

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par des applaudissements nourris de l'Assemblée.

6. Budget 2008

Le budget 2008 prévoit des dépenses pour un montant total de 5'410 francs et des recettes pour 5'105 francs soit un découvert prévu de 305 francs.

- Votation relative :

Le budget 2008 est accepté à l'unanimité par acclamation

- Nomination des vérificateurs 2009

Les deux CSP sont nommés selon la rotation établie soit Ependes-Treyvaux et Marly

7. Election statutaire selon l'article 10 alinéa C, élection.

7.1. Remplacement du Président Philippe Esseiva qui arrive à la fin de son mandat selon l'article 15 de nos statuts.

Le Comité a proposé la candidature de M. Xavier Cudré-Mauroux du Mouret. Celui-ci est incorporé à Marly. Son commandant le présente à l'assemblée en donnant ces états de service et recommande à l'assemblée de bien vouloir faire confiance à Xavier en votant pour sa candidature. Celle-ci est acceptée à l'unanimité par acclamation de l'assemblée. Le nouveau Président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et s'engage à faire de son mieux pour préserver les intérêts de notre Fédération. Il tient encore, par quelques bons



mots, à remercier sincèrement Philippe pour tout ce qu'il a fait et apporté, ce n'est pas un vain mot, à cette Fédération.

7.2. . Remplacement de deux membres du comité

Remplacement de M. Frédéric Angéloz de Fribourg, cercle de justice de Fribourg. La commune ainsi que le Cdt du CR et bataillon de la Ville ont été abordés. Ils nous présentent, par l'intermédiaire du Commandant remplaçant du Bataillon la candidature de M. Dominique Monney de Fribourg. Celui-ci est élu à l'unanimité par acclamation de l'assemblée.

Remplacement de M. Philippe Esseiva de Farvagny, cercle de justice de Farvagny. Les communes, ainsi que tous les Cdts SP de ce cercle de justice de Paix ont été abordés. Ils nous présentent la candidature de M. Stephan Schnyder de Farvagny. Celui-ci est élu à l'unanimité par acclamation de l'assemblée.

8. Admissions / démissions

Démission de notre Caissier Frédéric Angéloz. Le Président l'honore et demande à l'Assemblée de le nommer membre d'honneur.

L'assemblée approuve par applaudissements. Il reçoit, pour tout le travail effectué, un vitrail.

9. Proposition des membres

Aucun membre n'a fait de proposition au comité.

10. Lieu de l'assemblée 2009

- Selon décision de l'assemblée 2007 de Villars-sur-Glâne
 - 2009 Le Mouret pour la 85^{ème}
 - 2010 Cercle de Prez pour la 86^{ème}
 - 2011 Cercle de Fribourg pour la 87^{ème}

Attention l'année 2010 sera aussi l'année du 100^{ème} anniversaire de la Fédération cantonale.

- 2011 Cercle de Fribourg pour la 87^{ème} (voir tableau annexe)

11. Information concernant le 100^{ème} anniversaire de la Fédération cantonale en 2010

Notre Président nous présente le projet pour que cette fête soit une réussite.

12. Informations de l'Inspection Cantonale des SP

13. Divers

Comme il n'y a pas de divers, Philippe clôt sa dernière assemblée en tant que Président sous les applaudissements de l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 22 h 00